



43E
CONGRÈS
17-20
JANVIER
2017

EMPLOI

Montreuil, le 29 août 2016

ACTION INTERPROFESSIONNELLE DU 15 SEPTEMBRE

L'EMPLOI ET LE TRAVAIL AU CŒUR DES LUTTES

Lorsque la question de l'emploi est abordée dans toute sa dimension, d'autres sujets se manifestent, qui vont du déroulement de carrière au statut, en passant par le paiement de la qualification, le financement de la protection sociale, les conditions de travail, la formation professionnelle, les métiers, la sécurité et la sûreté

Depuis quatre mois, la mobilisation contre le texte de loi « Travail » ne faiblit pas ! Aux abois, méprisant l'expression démocratique avec l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution qui prive le Parlement de vote, le gouvernement fuit les revendications de la rue. Il s'enfoncé dans l'autoritarisme : répression policière, menaces, intimidations, humiliations, tentative d'interdiction de manifester, etc.

Pourtant, grève après grève, manifestation après manifestation, sondage après sondage, le rejet de cette loi régressive est massif et sans appel. La mobilisation et la détermination des salariés sont toujours là.

Si cette loi devait entrer en vigueur, les pleins pouvoirs seraient donnés aux employeurs dans les entreprises qui s'acharneraient alors à détruire les droits des travailleurs pour abaisser ce qu'ils nomment le « coût du travail ».

L'impact sur la gestion de l'emploi se traduirait par le renforcement de la flexibilité et la précarisation du salariat.

À la SNCF, la politique de l'emploi menée par la Direction s'en trouverait accentuée. Déjà, selon ses déclarations, les prévisions sur les suppressions d'emplois (1 740) aux budgets 2016 des trois entités du GPF devraient être dépassées.

La chute continue des effectifs (-25 000 entre 2004 et 2014), alors que la productivité des cheminots progresse, pose la question de comment assurer la production.

Le recours aux CDD, aux intérimaires ou aux entreprises extérieures se confirme dans l'ensemble des services. Les dépenses de sous-traitance en hausse interrogent sur le maintien des compétences, des savoirs et des savoir-faire des cheminots. Mais aussi sur les formations de ces personnels, notamment en matière de sécurité des risques ferroviaires.

Répondre aux besoins de la population en matière de transport ferroviaire nécessite d'avoir des effectifs en nombre suffisant et qualifiés pour acheminer les voyageurs et les marchandises dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

Cela signifie de porter dans tous les sites, de manière coordonnée et nationalement les revendications sur l'emploi.

Plus d'emplois à statut, c'est améliorer et développer le service public :

- Permettre de mieux entretenir le matériel ferroviaire et l'infrastructure ;
- Améliorer la régularité des circulations ;
- Offrir le service dû aux usagers et chargeurs avec du personnel formé et qualifié.
- Préserver la sécurité et la sûreté des usagers par une présence humaine dans les gares et les trains.

Plus d'emplois à statut, c'est améliorer la qualité du travail et nos conditions de vie :

- Respecter les droits des cheminots par l'application des réglementations du travail et de sécurité ;
- Permettre aux agents de bénéficier de toute la formation professionnelle initiale et continue nécessaire à l'acquisition, au maintien et au développement des connaissances et des compétences ;
- Garantir la reconnaissance des qualifications par le déroulement de carrière des agents ;
- Conforter le financement de notre système de protection sociale de santé et de retraite ;
- Pouvoir redonner du sens et de la qualité au travail et aborder de manière efficace la lutte contre les risque psychosociaux et le mal-être au travail ;
- Contraindre la Direction à répondre à ses obligations en matière de santé physique et mentale envers les cheminots.

La Fédération CGT des cheminots fait de la bataille de l'emploi et du travail sa priorité. Elle invite les cheminots à agir pour faire aboutir leurs exigences revendicatives.

Le 15 septembre, journée d'action interprofessionnelle décidée par les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL, sera une nouvelle étape de mobilisation. Les cheminots sont appelés à participer aux initiatives et manifestations organisées dans les territoires.

BULLETIN D'ADHÉSION		J'ADHÈRE À LA CGT		NE DITES PLUS QUE FAIT LA CGT ? FAITES-LA !	
Prénom _____	_____	 Fédération CGT des cheminots 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 55 82 84 40 orga@cheminotcgt.fr - www.cheminotcgt.fr	Nom du secteur _____	Tél. _____	
Nom _____	_____		Syndicat _____	_____	
Adresse _____	_____	Nom du contact _____	Tél. _____		
_____	_____	Nom du syndiqué _____	_____		
Fonction _____	_____	Ce coupon vous sera demandé lors de la remise de la carte officielle.			
Grade _____	_____				
Position de rémunération _____	_____				
Établissement _____	_____				
Tél. _____	_____				
E-mail _____	_____				

